

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

Ministère de l'Agriculture, de  
l'Agroalimentaire et de la Forêt

**Arrêté du 15 janvier 2015**

portant nomination des membres du jury du certificat d'aptitude aux fonctions de chef de centre d'insémination artificielle dans les espèces chevaline et asine, pour la session de 2015

**Le Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt**

Vu l'arrêté du 21 janvier 2014 relatif à l'insémination artificielle dans les espèces chevaline et asine ;

Sur proposition de la directrice générale de l'enseignement et de la recherche,

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>**

Sont nommés membres du jury du certificat d'aptitude aux fonctions de chef de centre d'insémination artificielle dans les espèces chevaline et asine, pour la session de janvier 2015 :

- Madame Sophie DANVY, Institut français du cheval et de l'équitation, 61 310 Le Pin au Haras ;
- Madame Eliane RUEL, vétérinaire ;
- Monsieur le Professeur Stéphane CHAFFAUX, Institut national de la recherche agronomique, 78 352 Jouy en Josas ;
- Monsieur Daniel LAGNEAUX, Institut français du cheval et de l'équitation, 25 020 Besançon cedex ;
- Monsieur Jean-Thierry LEBAS, vétérinaire ;
- Monsieur Alain MOURET-LAFAGE, Institut français du cheval et de l'équitation, 71 250 Cluny ;
- Monsieur Gérard PLONGERE, Institut français du cheval et de l'équitation, 22 405 Lamballe ;
- Monsieur Tanneguy de SAINTE MARIE, Institut français du cheval et de l'équitation, 61 310 Le Pin au Haras ;
- Monsieur Hubert TERRIS, vétérinaire.

**Article 2**

Est nommé président du jury du certificat d'aptitude aux fonctions de chef de centre d'insémination artificielle dans les espèces chevaline et asine, pour la session de janvier 2015 :

- Monsieur Jean-Paul MIALOT, Inspecteur Général de la santé publique vétérinaire ;
- Monsieur Thomas BERTHE, Inspecteur Général de la santé publique vétérinaire, suppléant.

Fait à Paris, le 15 JAN. 2015

Pour le Ministre et par délégation :  
La Directrice générale de l'enseignement et de la recherche



Mireille RIOU-CANALS.